

Les électrohypersensibles (EHS), c'est le nom de ces nouveaux malades allergiques aux ondes électromagnétiques. Certains quittent tout pour se réfugier dans la Drôme, au cœur de la forêt de Saoû. Loin du wi-fi et des antennes-relais, ils vivent ensemble, comme des ermites. Reportage

Zone blanche

se reposer. Des toilettes. Ainsi que des sortes de fontaines d'eau pour se « décharger » de l'électricité du corps. Serge rêve un jour de faire entrer dans les lieux internet, grâce à la fibre optique « *une technologie saine. On n'est pas des ermites : internet, c'est fabuleux, c'est le wi-fi et tous ces gadgets sans fil qui nous polluent* ». A quelques kilomètres de la zone refuge se trouve le Graal : la forêt de Saoû qui, elle, est encore plus protégée grâce au

Le rendez-vous était fixé sur une aire de repos de la départementale 538, à trente minutes de Valence. Ambiance polar. Retrouver des électrohypersensibles – EHS, dans le jargon –, c'est un peu comme traquer des indépendantistes corses dans le maquis. Intolérants aux ondes électromagnétiques, portables, wi-fi et autres, les EHS sont en effet tricards sur 99,5% du territoire. Alors ils sont contraints de fuir. En permanence. Et sont donc difficilement joignables. Sur le forum *electrosensible.org*, à la rubrique « nous contacter », ce message prévient : « *Notre capacité à répondre est limitée, car les membres du collectif ne peuvent pas passer trop de temps sur un ordinateur, ils sont eux-mêmes électrosensibles...* »

Sur l'aire déserte, une voiture bleu nuit attend. Serge Sargentini, bientôt 70 ans, ancien officier de réserve spécialisé dans les radars, est déjà là. Boule à zéro à la Kojak, tout de noir vêtu : c'est lui qui nous emmène au QG des EHS. Une zone blanche. Bref, un endroit « purifié » des ondes où le portable ne passe pas et où le

wi-fi est encore un acronyme barbare. Serge est un « *EHS modéré* », comme il dit. Il nous enjoint même d'appeler avec notre portable et dégainé son appareil mesureur d'ondes : « *Vous avez vu comme ça monte ? Ça fait peur, non ?* » Il a arrêté de vivre dans son duplex de Crest, « *à cause des réseaux wi-fi* ». Le soir, il va dans la zone refuge pour se « *ressourcer* ».

Ce petit bout de Drôme, caché par les montagnes du Vercors, est désormais connu de toute la communauté des EHS : cet été, plusieurs centaines d'entre eux ont défilé dans ce havre de paix garanti sans ondes, certains venant même des Etats-Unis ou d'Allemagne. « *C'est un endroit rare. Il y a de moins en moins de zones blanches, tant le territoire est quadrillé d'antennes* », dit Serge. Première étape, la zone refuge, qui sert de sas de décompression. Serge tend une boîte métallique fermée où déposer les téléphones, déconnectés. Nous sommes dans une zone à très faible rayonnement magnétique. C'est ici que les EHS vont se décontaminer. Il y a là plusieurs caravanes entièrement tapissées d'aluminium, fenêtres condamnées, pour

un cirque de montagnes qui l'entoure. Là, dans un parking, la petite cohorte de réfugiés des ondes s'est organisée, façon « Koh-Lanta ». On cherche l'eau à la fontaine, à deux kilomètres à pied. On se ravitaille en descendant au village, dans le camion tapissé d'aluminium...

Refuge dans les grottes

Des fous ? « *Moi-même, c'est ce que j'aurais pensé en nous voyant* », confesse Philippe Tribaudeau, 49 ans. Enseignant en technologie à Dijon, Philippe avait comme tout le monde un téléphone portable, internet... « *Et puis, au printemps 2008, les symptômes se sont déclenchés. Dans ma salle de cours, j'étais encerclé par une dizaine d'ordinateurs. Un jour, mes bras se sont mis à me brûler* ». Au bout de quelques mois, Philippe se met en congé maladie. Commence à tout débrancher dans son appartement. Wi-fi, téléphone sans fil et même les ampoules : « *Je gardais juste un peu de courant pour le frigo. Pour ma compagne, c'était pénible* ». La situation se complique quand les réseaux wi-fi commencent à éclore un peu partout



Une vraie maladie ?

Les électrohypersensibles ne sont plus considérés comme des fous. Le ministère de la Santé a reconnu l'an dernier l'existence de cette pathologie. Et demandé à l'hôpital Cochin de mettre au point un protocole de prise en charge et une étude épidémiologique. « *Les souffrances sont réelles. En revanche, personne ne peut démontrer une corrélation avec les ondes* », souligne son responsable, le professeur Choudat. Même constat en Belgique, où une étude a également été menée sur une centaine d'électrosensibles. « *Sur les ondes générées par les lignes à haute tension, il semble qu'il y ait une corrélation, très faible, mais réelle, avec une recrudescence des leucémies chez l'enfant. En revanche, rien n'a été démontré sur les ondes des GSM et wi-fi* », dit Luc Vershaeve, du BBEMG. Dans ce flou scientifique, des médecins cependant ont pris position pour appliquer le principe de précaution. C'est le cas du professeur Belpomme de l'Artac (Association de Recherche thérapeutique anticancéreuse), qui a ouvert une consultation spécialisée sur le sujet : « *Cinq cents patients sont venus me voir en un an ! C'est une base importante qui nous a permis d'analyser cliniquement les symptômes du syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques. L'encéphalogramme est un examen performant : on trouve quasiment à chaque fois une altération de la zone limbique du cerveau, l'un des symptômes qu'on trouve dans la maladie d'Alzheimer. Beaucoup moins grave car elle est réversible.* » En revanche, le professeur Belpomme n'a toujours pas trouvé la raison pour laquelle certains développent cette pathologie et d'autres non. « *Il y a certainement un facteur génétique. L'exposition environnementale joue aussi. La plupart des EHS que j'ai vus ont été à un moment très exposés. Leurs symptômes s'aggravent progressivement avec un abaissement du seuil de tolérance.* »

D. B.

Odile, électrosensible, se repose dans une caravane blindée d'aluminium la protégeant des ondes

TROIS QUESTIONS À CHANTAL JOUANNO

« Une revendication quasi impossible »

Le Nouvel Observateur. – *La Suède a reconnu l'électrohypersensibilité comme pathologie. Qu'en est-il de la France ?*

Chantal Jouanno. – En Suède, le gouvernement prévoit, pour les personnes électrosensibles, une aide destinée à leur permettre de s'équiper et se protéger. Mais il y a le même débat scientifique : aucune étude ne permet en effet de démontrer une corrélation entre ces symptômes et les champs électromagnétiques. En France, pour la première fois, lors du Grenelle des ondes en 2009, nous avons également reconnu l'existence de l'électrohypersensibilité. Et lancé un protocole de prise en charge médicale pour ces personnes. Par rapport au wi-fi, aux antennes-relais, il y a une vraie inquiétude. On ne peut pas ignorer cette demande sociale. Voilà pourquoi, au secrétariat d'Etat à l'Ecologie, nous avons lancé une

expérimentation dans six communes pour abaisser la puissance des antennes : 238 s'étaient portées candidates, ce qui montre la préoccupation sur ce sujet des élus locaux !

N. O. – *Certaines associations d'électrosensibles réclament le droit de vivre dans des zones blanches, préservées de toutes ondes ? Qu'en pensez-vous ?*

C. Jouanno. – C'est une revendication quasi impossible puisque la nocivité des antennes n'est pas prouvée. Par ailleurs, la décision devrait se faire au niveau de la commune mais comment éviter qu'une municipalité voisine installe une antenne qui irradierait du coup la zone blanche ? Les antennes ont des champs de rayonnement de plus en plus larges.



Frégnoux - Sipa

N. O. – *Appliquez-vous le principe de précaution en ce qui vous concerne ?*

C. Jouanno. – Je téléphone avec mon oreillette... quand elle n'est pas emmêlée au fond de mon sac. J'aurais souhaité qu'on demande aux fabricants de proposer des appareils avec oreillette intégrée obligatoire, mais

la France n'est pas producteur, ce qui complique notre tâche. Je suis très vigilante pour les enfants car, en ce qui les concerne, les études sont très inquiétantes. Il faudrait à mon sens interdire le portable jusque l'âge de 12 ans. Nous nous sommes battus pour le bannir des écoles. C'est fait, mais ce n'était pas évident : les jeunes constituent un très gros marché pour les fabricants.

Propos recueillis par D. B.

dans le voisinage. Philippe part quelquefois dormir dans les bois, loin de ces ondes qui le rendent fou. « Puis ils ont installé en 2009 du Wimax, une espèce de super wi-fi en Bourgogne. Et là, c'est devenu intenable. J'ai dû me résoudre à partir de chez moi. » Commence alors une longue errance sur les routes de France, parqué dans son camion blindé. Philippe trouve refuge en Auvergne, puis dans des grottes près de Gap, un « plan » donné par la communauté EHS. Il y passe son premier hiver avec Anne-Marie, une autre EHS. « Mais je voulais voir le ciel. » Il met alors le cap sur la Drôme. Cela fait un an qu'il vit en forêt de Saoû. Anne-Marie est restée dans la grotte. Où l'ont rejointe trois autres femmes atteintes du même syndrome. « Elles, elles n'arrivent même plus à se déplacer sur les routes, explique Philippe. Trop de lignes à haute tension, d'antennes. Alors elles se sont coupées du monde. »

Les EHS le disent tous : le pire, c'est la solitude. « On vous prend pour un dingue », dit Bernard, un informaticien de 40 ans. Lui aussi a dû quitter son job chez Bouygues. Il a changé d'appartement plusieurs fois. Trouvé une maison dans le Perche. Et puis, boum, les voisins ont installé une box. Lui aussi s'est acheté un camion et a appris à vivre sur la



Isabelle, électrosensible, vêtue d'un voile protecteur en fil d'argent

Bruno Couturier pour Le Nouvel Observateur

route. Il vit sur ses économies et sur ses indemnités de chômage. Bernard dit « sentir les antennes ». Mais comme il est « un esprit scientifique », il ne quitte jamais son mesureur d'ondes. « Quand je me sens mal, hop, je le sors, cela me rassure de pouvoir identifier les causes de mes symptômes. »

« Tenue de martienne »

A Saoû, les EHS se sont tous retrouvés cet été. « On voit qu'on n'est pas seul, ça fait du bien », dit Isabelle, une quadra, mère d'un garçon de 17 ans, qui habite Lyon. Chez elle, Isabelle a tout équipé pour « survivre ». Tapissé les murs d'aluminium. Construit une espèce de baldaquin autour de son lit pour « faire cage de Faraday ». Mais ce n'était plus assez. Depuis un an, elle « a déménagé toute

la chambre à la cave ». Elle y dort désormais, recluse. Quand elle sort de chez elle, elle s'enveloppe de tissu blanc en fil d'argent, « une tenue de martienne ». Désormais, il n'y a que dans le refuge de Saoû qu'elle se sent vraiment mieux. Depuis la rentrée scolaire, elle fait donc des allers-retours entre Lyon et la Drôme. Comme Béatrice, venue de l'Ain, qui a laissé son compagnon derrière elle. « On venait d'acheter une maison, mon job d'éducatrice me plaisait bien. Mais j'étais obligée de dormir dans une caravane dans un pré. »

Les réfugiés de Saoû rêveraient de reprendre une vraie vie. Philippe a demandé un poste au Cned : « Je pourrais corriger des copies à distance ! » Serge Sargentini, lui, se démène pour réaliser son rêve : construire un bio-village dans une zone blanche, où les EHS pourraient vivre normalement. « On a trouvé le lieu. Mais la commune refuse de s'engager à ce que la zone reste préservée des antennes et du wi-fi. » Les réfugiés des ondes sont donc condamnés à la fuite, encore. Ils viennent de se faire expulser du parking de la forêt de Saoû pour « camping illicite ». Philippe a emmené sa troupe un peu plus loin, un peu plus haut. Dans les montages du Vercors. Les sommets sont déjà enneigés. Il va falloir passer l'hiver.

DOAN BUI